



SANTÉ

Le Conseil d'Etat a nommé le nouveau conseil d'administration de l'Hôpital du Valais. Deux anti-LEIS y font leur apparition.

L'homme de 69 ans est resté dans les mémoires comme ayant été un brillant secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche. MAMIN/A

Charles Kleiber à la tête du RSV

JEAN-YVES GABBUD

Comme vous l'annonçait le site internet du «Nouvelliste» en avant-première mercredi déjà, le Réseau Santé Valais (RSV) a un nouveau conseil d'administration, qui rentrera en fonction le 1er janvier 2012.

Le Conseil d'Etat a nommé à la présidence du RSV Charles Kleiber. L'homme de 69 ans, né à Moutier et vivant à Lausanne, est resté dans les mémoires comme ayant été un brillant secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche. Avant d'exercer cette haute fonction fédérale aux côtés de Pascal Couchepin, il a été chef du Service de la santé publique et de la planification sanitaire du canton de Vaud, puis directeur du CHUV. Architecte de formation, il a aussi obtenu un doctorat à l'IDHEAP sur l'organisation sanitaire vaudoise.

Six personnalités

Six autres personnalités ont également été nommées au conseil d'administration. Il y a la nouvelle vice-présidente de la Société médicale du Valais Monique Lehky Hagen, médecin à Brigue-Glis, mais surtout présidente du comité qui s'est opposé à la Loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS). Un autre membre du comité référendaire a rejoint le conseil d'administration du RSV, le médecin sédunois Nicolas de Kalbermaten.

Les autres administrateurs désignés sont l'infirmière haut-valaisanne Verena Sarbach, le député Alain de Preux qui est également directeur de la succursale sédunoise de la société Unirisc group, l'avocat-notaire sédunois Hildebrand de Riedmatten qui a été président du

groupe Rhône Média et le préfet du district de Martigny Bernard Monnet, qui est également président du conseil d'administration de Migros Valais.

Le Conseil d'Etat a encore nommé le président de la commission extraparlamentaire qui sera chargée de réviser la LEIS. Il s'agit du conseiller national Stéphane Rossini, spécialiste recon-

nu des assurances sociales et qui a fonctionné dans l'ancien comité de direction de l'hôpital de Sion.

Subtil équilibre

On lit dans la composition du nouveau conseil d'administration l'équilibre que le Conseil d'Etat a voulu y introduire. Equilibre des compétences, des lan-

gues, des régions, des sexes, des couleurs politiques. Le tout avec une ouverture faite en direction des opposants à la LEIS.

La présidence est offerte à un homme aux compétences largement reconnues. Provenant de l'extérieur du canton, il ne s'est pas retrouvé impliqué dans le récent débat autour de la LEIS.

A ses côtés, on retrouve des personnalités disposant de compétences complémentaires: deux médecins, une infirmière, un spécialiste du monde des assurances, un avocat et un administrateur d'une grande société. Ce sont des personnalités de réseau. Trois d'entre elles sont, par exemple, membres du Lion's club.

On peut lire la carte du conseil d'administration avec d'autres critères. Il y a deux femmes et cinq hommes. Il y a deux représentants du Haut, trois du Centre, un du Bas et un homme venant de l'extérieur du canton. Les membres du conseil sont plus des technocrates que des politiciens, même s'il y a dans ses rangs un député PDC et un préfet PLR en fonction, alors qu'un conseiller national socialiste présidera la commission extraparlamentaire. ●

RÉACTIONS

JEAN-HENRI DUMONT, PRÉSIDENT DU PSVR

«C'est bien que le nouveau conseil d'administration ait été nommé rapidement. J'ai dit dès le départ que la présidence devait être attribuée à une personnalité de l'extérieur du canton. Cela permet d'avoir un président qui n'était pas impliqué dans le débat autour de la LEIS. C'est bien aussi que tout le monde soit intégré dans ce conseil, mais j'espère que la complémentarité n'aboutisse pas à un blocage. Il faudra se veiller à la répartition des rôles. Le conseil d'administration n'a pas à définir la LEIS, mais à l'appliquer.»

MICHEL ROTHEN, PRÉSIDENT DU PDC VR

«Durant la campagne sur la LEIS, le mélange qui a été fait entre cette loi et le RSV m'a beaucoup dérangé. Nous avons dans ce canton une médecine de qualité et des primes basses. Il est facile de braquer les projecteurs sur quelques dysfonctionnements. Maintenant, l'enjeu est de faire cohabiter toutes les idées émises durant la campagne. Sans le dire ouvertement, certains opposants à la LEIS voulaient un hôpital cantonal fort, d'autres voulaient garantir l'avenir des hôpitaux régionaux ou s'opposaient à l'hôpital du Chablais. Je me réjouis de les voir au travail. C'est au pied du mur qu'on voit mieux... le mur.»

OSKAR FREYSINGER, PRÉSIDENT DE L'UDC VR

«Le Conseil d'Etat a montré sa volonté d'impliquer tous les acteurs. Il a entendu les doléances des opposants à la LEIS. C'est bien. Pour avoir collaboré avec Charles Kleiber, je peux dire que c'est un homme pondéré, sérieux, efficace. Il y a dans le conseil une diversité de compétences. Le seul regret est que l'UDC, le deuxième parti du canton, celui qui a gagné le vote sur la LEIS n'y soit pas représenté.»

GEORGES TAVERNIER, PRÉSIDENT DU PLR

«Par cette décision, que je salue, le Conseil d'Etat dit aux Valaisans: «Vous avez témoigné de vos préoccupations face au RSV et nous les avons entendues. Nous mettons aux commandes les personnes qui ont porté publiquement ces préoccupations.» Il n'y avait pas meilleure façon de répondre au peuple que de nommer la présidente du comité anti-LEIS.»

COMITÉ RÉFÉRENDIAIRE

Le comité référendaire s'est réjoui de ces nominations et «d'être équitablement représenté» dans la future commission extraparlamentaire qui sera chargée de réviser la LEIS. Le comité a aussi fait entendre sa voix lors des quatre entretiens qu'il a eus avec le ministre de la santé, Maurice Tornay. ● JVG



L'ÉDITO

JEAN-YVES GABBUD
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Un coup de maître à parachever

En nommant Charles Kleiber à la tête du RSV, le Conseil d'Etat, ministre de la santé en tête, a réussi un véritable coup de maître. Personne ne conteste les compétences de l'homme. Le fait qu'il vienne de l'extérieur du canton est également salué, puisque cet élément le place au-dessus de la mêlée du combat entourant la défunte LEIS.

Deuxième bon coup: la composition équilibrée du nouveau conseil avec, en prime, l'engagement de deux représentants du comité référendaire, dont sa présidente, au sein du nouveau conseil d'administration. Le tout dans un temps record.

Le signal est clair. Maintenant, tous les Valaisans, quelle que soit leur couleur politique, quel que soit leur avis sur la LEIS sont engagés dans le même bateau. Un bateau qui a une valeur inestimable: celui dont dépend la santé des Valaisans.

Aujourd'hui, le capitaine a été nommé. Reste à recomposer l'équipage, à écrire la feuille de route et à hisser les voiles.

La semaine prochaine, le Grand Conseil doit se pencher sur un décret corrigeant la LEIS. Ensuite, il faudra nommer deux successeurs au Dr Georges Dupuis, un médecin cantonal et un chef de service. Il faudra encore mettre de l'ordre dans la direction générale du paquebot RSV. Et puis il faudra aussi réviser de fond en comble la fameuse LEIS. Le tout en affrontant la libéralisation du marché de la santé de 2012.

Pour mener à bien tous les travaux de réfection nécessaires, pour colmater les brèches rendues visibles par l'audit, il est indispensable que la tempête prenne fin, sinon les vagues successives des polémiques sans fin finiront par faire couler le navire – notre navire – et ses 4000 employés.